




COMMENT MACRON MÈNE SES GUERRES SECRÈTES

Depuis son élection, le Président lance des opérations militaires de plus en plus offensives et autorise des « neutralisations » en série. Les états-majors, les forces spéciales et la DGSE sont, plus que jamais, mobilisés. Notre collaborateur Vincent Nouzille, qui réédite une version actualisée de son livre « Les Tueurs de la République » (Fayard), a enquêté sur cette facette ultrasecrète de l'action présidentielle.

Par Vincent Nouzille



Emmanuel Macron, le 14 mai 2019, lors de la cérémonie d'hommage aux deux soldats des forces spéciales décédés le 10 mai lors d'une opération au Burkina Faso.

Ce fut un Conseil de défense estival, mais g l a ç a n t . L e 11 août 2020, depuis le fort de Brégançon, le président Emmanuel Macron réunit par visioconférence son premier ministre

Jean Castex, les ministres régaliens, le chef d'état-major des armées et les patrons des services de renseignement. L'ordre du jour est grave, endeuillé par l'assassinat, le 9 août, de huit personnes, deux Nigériens et six Français membres de l'ONG Acted, dans la réserve de Kouré, près de Niamey, au Niger. Un véritable massacre commis par des hommes arrivés à motos.

Jusqu'à présent, cette zone semblait encore protégée des attaques répétées des groupes djihadistes qui ont répandu leur guérilla dans plusieurs pays du Sahel. Les 5 100 soldats français de l'opération Barkhane ont multiplié depuis six mois les opérations éclair visant à affaiblir les deux principales nébuleuses rivales, le GSIM (Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans), lié à al-Qaïda, et l'EIGS (État islamique au Grand Sahara), affilié à Daech, notamment dans ses fiefs de la région dite des « trois frontières », aux confins du Mali, du Niger et du Burkina Faso.

L'assassinat des humanitaires démontre que les djihadistes, même sur la défensive, peuvent frapper partout. Durant ce Conseil de défense, le président Macron tempête : « *Il faut identifier et neutraliser les commanditaires, à tout prix* », ordonne-t-il. Dans le viseur : les katibas de l'EIGS, jugées responsables.

VENGEANCES

Quatre jours plus tard, des commandos français hélicoptérés détruisent des camps logistiques de l'EIGS dans la région du Gourma et du Liptako. Dans la matinée du 17 août, un drone Reaper de l'armée de l'air, qui survole la frontière malo-nigérienne repère plusieurs individus, considérés comme membres

des « groupes armés terroristes », l'EIGS en l'occurrence. Roulant vers un bivouac à moto, les suspects sont bientôt rejoints par un pick-up avec des occupants présumés complices. Le feu vert est donné pour une « neutralisation » immédiate : le Reaper largue une bombe guidée au laser sur le pick-up, avant qu'une patrouille de deux Mirage 2000D, dépêchée depuis la base de Niamey, détruise le bivouac, tuant plusieurs « terroristes ». La France n'est pas restée inerte.

LAME FROIDE

Ce n'est pas la première fois qu'Emmanuel Macron affiche ainsi sa résolution martiale et sa volonté de punir. Depuis son élection en mai 2017, il a endossé les habits de chef de guerre avec autant de détermination que son prédécesseur François Hollande. « *C'est une lame froide* », confie un haut gradé militaire qui le côtoie. « *Il analyse et tranche vite* », ajoute un de ses conseillers. « *Il assume pleinement ses responsabilités constitutionnelles de chef des armées, avec toute la gravité que cela implique, sans hésitation* », précise la députée (LREM) Françoise Dumas, présidente de la commission de la Défense à l'Assemblée nationale. Sur le front de la « guerre contre le terrorisme » à l'étranger, Emmanuel Macron ne lésine pas sur l'emploi de la force, que ce soit au Levant, où il a ordonné des raids des forces spéciales et des frappes ciblées contre l'État islamique, ou au Sahel, où il a renforcé le contingent de Barkhane ces derniers mois. De manière discrète, il a aussi autorisé le patron de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), le diplomate Bernard Emié, à mener des opérations clandestines dites « d'entraves », qui peuvent aller jusqu'à des éliminations de certains djihadistes, y compris de nationalité française. Entamée sans état d'âme sous François Hollande, cette guerre secrète a été poursuivie, voire amplifiée, par Emmanuel Macron.



Soldat français surveillant un drone Reaper sur la base de Niamey au Niger, en 2015.



Rien ne le prédestinait à une telle posture belliciste. Ni son cursus d'énarque amateur de philosophie et de banquier d'affaires, ni ses fonctions de secrétaire général adjoint à l'Élysée sous Hollande, puis de ministre de l'Économie de 2014 à 2016, ne l'avaient préparé à traiter des sujets militaires ou à se familiariser avec le monde du renseignement. Mais l'onction du suffrage, le poids de la fonction et son envie de se saisir des dossiers l'ont transformé.

LIGNE DIRECTE AVEC LA DGSE

Dès son entrée à l'Élysée, il a envoyé des signaux de son autorité jupitérienne, avec la remontée des Champs-Élysées en command-car, sa première visite réservée aux blessés à l'hôpital militaire de Percy, puis son voyage auprès des forces françaises à Gao, au Mali. Tout comme sa colère après des propos jugés inacceptables du chef d'état-major des armées, le général Pierre de Villiers, poussé à la démission le 18 juillet 2017. Sur la base de la « Revue stratégique de défense et de stratégie nationale » rédigée en octobre 2017 par des experts, Emmanuel Macron a souhaité un outil de défense « agile, projetable, résilient ». Et il a promis d'augmenter de 1,7 milliard d'euros chaque année les dépenses militaires, pour les porter à 295 milliards dans le cadre de la loi de programmation militaire 2019-2025, adoptée en juillet 2018. « C'est un engagement fort,

Depuis le PC Jupiter, le Président suit parfois les opérations militaires en direct, avec ses ministres et les états-majors

pour faire face à tous les types de conflits », estime Françoise Dumas.

Au jour le jour, Emmanuel Macron suit les opérations en temps réel, avec l'aide de son nouveau chef d'état-major particulier, l'amiral Jean-Philippe Rolland, qui a succédé début août à l'amiral Bernard Rogel, homme clé des affaires militaires depuis 2016. Le chef d'état-major particulier est en contact permanent avec la ministre des Armées, Florence Parly, son cabinet et l'état-major des armées, basé à Balard. Le Conseil de défense, désormais hebdomadaire, se réunit parfois dans le PC Jupiter, dans les sous-sols de l'Élysée, d'où le Président peut à la fois déclencher le feu nucléaire et assister en direct aux opérations militaires, comme le raid Hamilton, les frappes aériennes en Syrie, dans la nuit du 13 au 14 avril 2018, suite à l'utilisation présumée d'armes chimiques par le régime de Damas.

Outre les télégrammes venant du Quai d'Orsay, via sa cellule diplomatique, Emmanuel Macron lit aussi chaque

jour une note de synthèse de renseignement, rédigée par les équipes du coordonnateur national du renseignement et de la lutte contre le terrorisme – Laurent Nuñez, qui a succédé au préfet Pierre de Bousquet – installé dans l'hôtel Marigny, à deux pas de l'Élysée. Les patrons des six principaux services de renseignement se réunissent tous les quinze jours autour du coordonnateur. Ils échangent aussi régulièrement avec le Président, lequel les a prévenus dès son élection : « Si j'entends parler de guerre des services, je vous vire ! » Emmanuel Macron est également en ligne directe avec le directeur de la DGSE, Bernard Emié, expert de l'Afrique du Nord, du Proche et Moyen-Orient, très précieux pour décrypter les événements, qu'il s'agisse des tractations entre factions libyennes, des tensions avec la Turquie, de la crise au Liban, en passant par les liens renoués en Irak ou le dialogue compliqué avec l'Iran. Fêré de renseignement, le Président s'est rendu au moins à deux reprises au siège de la DGSE, boulevard Mortier, à Paris. D'abord le 30 août 2017 pour délivrer un message très clair : il faut neutraliser les terroristes par tous les moyens possibles. Et une deuxième fois, le 8 novembre 2019, pour inaugurer un monument en hommage aux morts de la DGSE.

Adeptes d'un pilotage en « rênes courtes », Emmanuel Macron n'a pas hésité à déclencher des opérations



Conseil de défense depuis Brégançon, le 11 août. Aux côtés du Président, son nouveau chef d'état-major particulier, l'amiral Rolland.



Adnan Abou Walid al-Sahraoui, chef de l'EIGS, traqué par les Français.



Fabien Clain, djihadiste toulousain, présumé tué en Syrie en février 2019.



Abdelmalek Droukdel, vétéran algérien du djihad, tué en juin 2020.



Djamel Okacha, numéro 2 du GSIM, tué le 21 février 2019.

radicales, qu'elles soient menées, de manière discrète, par les forces spéciales en uniforme sous l'égide du Commandement des opérations spéciales (COS) ou, de façon clandestine, par les commandos du Service Action (SA) de la DGSE. François Hollande avait assisté, parfois ébahi, à des prises de bec entre les responsables du COS et le fougueux Bernard Bajelet, alors directeur de la DGSE, sur leurs rôles respectifs – au point de déclencher des polémiques, comme en témoigne le général Christophe Gomart (*lire p. 51*). Emmanuel Macron, quant à lui, essaie d'imposer une meilleure coordination entre les forces d'élite, jugées complémentaires.

TRAQUES EN SYRIE

Les actions « létales » s'enchaînent à vive allure. Tout d'abord en marge de la guerre contre Daech en Syrie et en Irak, menée au sein de la coalition Inherent Resolve. Lors de la phase finale du siège de Raqqa, début octobre 2017, l'Élysée donne des consignes pour que les combattants de l'État islamique (EI), dont beaucoup de Français, ne puissent s'échapper de leur enclave encerclée. « *Pas de quartiers* », telle est la ligne, soutenue par Jean-Yves Le Drian, ministre des Affaires étrangères, partisan de la méthode dure, et par Florence Parly, qui explique que si des djihadistes français périssent dans les combats à Raqqa, « *c'est tant mieux* ». La DGSE, pré-

À Raqqa, la DGSE est intervenue sur ordre de l'Élysée pour que les djihadistes étrangers de Daech ne puissent pas s'en sortir

sente sur place avec les forces spéciales aux côtés des FDS, les alliés arabokurdes de la coalition, intervient en ce sens. Mais les FDS préfèrent négocier une reddition avec les combattants de l'EI, ce qui permet à plusieurs centaines d'entre eux de quitter la ville sans encombre.

Raqqa conquise, les soldats de l'ombre et les agents de la DGSE traquent sans relâche, en Syrie, les djihadistes étrangers toujours en fuite, notamment les francophones. Objectif : limiter au minimum les retours en France. En tête de la liste « kill or capture » figure Oussama Atar, un belgo-marocain, considéré comme le « *cerveau* » des attentats du 13 novembre 2015 à Paris, ainsi que les frères toulousains Jean-Michel et Fabien Clain, dont les voix ont revendiqué les attentats. Ayant mutualisé ces « objectifs » avec les Américains, les Français ne sont pas surpris d'apprendre qu'Oussama Atar aurait été tué par une frappe de drone américain en Syrie le 17 novembre 2017. Les forces spé-

ciales et la DGSE continuent d'épauler, avec des commandos américains, les FDS pour anéantir les dernières poches de l'EI. Des renforts sont envoyés en avril 2018. Dans le bastion de Baghouz, en février 2019, des missiles américains ciblent les frères Clain, présumés morts depuis lors. À l'Élysée, Emmanuel Macron se réjouit qu'au terme d'une longue chasse, commencée sous Hollande, plus d'une vingtaine de commanditaires ou de complices présumés des terroristes liés aux attentats de Paris aient été « *neutralisés* » en Syrie et en Irak. La France s'est vengée à sa manière.

Au Sahel, la « *chasse aux scalps* » reprend aussi de l'ampleur fin 2017, peu après que le Président a procédé à une revue détaillée de l'opération Barkhane, initiée mi-2014. La situation sécuritaire se dégrade, avec des attaques des katibas du nouveau GSIM, proche d'al-Qaïda et celles de l'EIGS, liées à Daech. « *Nous subissons actuellement une sorte d'offensive des groupes terroristes [...]* Ces derniers sont bien moins nombreux qu'en Irak : *quelques centaines, et non quelques milliers, mais ils sont prêts à tout* », confie Jean-Yves Le Drian en octobre 2017. Emmanuel Macron décide d'intensifier les opérations militaires.

Les soldats de Barkhane et les forces spéciales de la Task Force Sabre reçoivent pour consigne de cibler les chefs des groupes djihadistes. Au Mali, le

14 février 2018, les commandos assaillent plusieurs camps entre Boughessa et Tin-Zaouatène, éliminant une dizaine de djihadistes, dont Alig Ag Wanasnat, l'un des lieutenants d'Iyad Ag Ghali, chef du GSIM, et Abou Hassan al-Ansari, un de ses alliés. Quelques jours plus tard, les Français manquent de peu Adnan Abou Walid al-Sahraoui, le grand chef de l'EIGS, dans la forêt d'Ikadagotane. Malgré les réserves de l'état-major sur le sujet, le ministère des Armées communique sur le fait que les forces françaises ont neutralisé 450 djihadistes au Sahel depuis le début de l'opération Barkhane. Le nombre de « scalps » est mis en avant. En mars, Saïd Dagdag, présenté comme un « redoutable formateur dans le maniement d'armes lourdes et des explosifs », est tué dans la région de Tombouctou. Le 15 novembre 2018, le ministère des Armées annonce, dans un communiqué de victoire, la mort de sept combattants de la katiba du Gourma, dont le chef al-Mansour Ag Al-Kassa, affilié au GSIM. Le ministère revendique aussi fièrement le raid ayant permis, le 21 février 2019, d'éliminer près de Tombouctou l'Algérien Yahia Abou al-Hammam, de son vrai nom Djamel Okacha, numéro deux du GSIM, et deux de ses adjoints. Florence Parly vante, devant les sénateurs, « la neutralisation de nombreux chefs terroristes », comme symbole des « importants succès » remportés ces derniers mois au Sahel.

POUDRIÈRE AU SAHEL

Ces éliminations successives de chefs sont censées désorganiser les groupes djihadistes. Mais il n'en est rien. Les chefs sont aussitôt remplacés. Leur guérilla s'intensifie et se répand dans les régions frontalières. Deux commandos marine français décèdent dans la nuit du 9 au 10 mai 2019 lors d'un raid du COS visant à libérer quatre otages au Burkina Faso. Le Sahel devient une poudrière. « Je pense malheureusement qu'aujourd'hui les conditions d'une extension de la déstabilisation de la zone sont réunies », admet le général François Lecointre, chef d'état-major des armées, devant la commission de la Défense le



Bernard Emié,
directeur de la DGSE
depuis mi-2017.

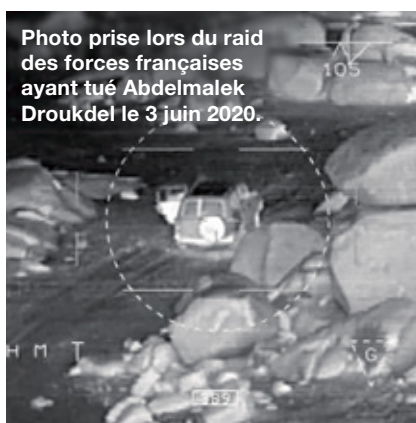


Photo prise lors du raid
des forces françaises
ayant tué Abdelmalek
Droukdel le 3 juin 2020.

Selon le chef
d'état-major, il faut
agir « de façon plus
précise, plus pointue »
sur « des cibles à haute
valeur ajoutée »

11 juin 2019. Selon lui, la France ne peut pas résoudre seule cette situation, mais il faut notamment continuer d'agir « de façon plus précise, plus pointue, au moyen d'opérations spéciales sur les cibles à haute valeur ajoutée. » Le 9 octobre, Florence Parly annonce qu'Ali Maychou, un des leaders du GSIM, a été neutralisé. Mais la traque d'un autre chef djihadiste tourne au drame pour l'armée française le 25 novembre, avec la mort des 13 soldats, victimes de la collision de deux hélicoptères, qui le surveillaient en pleine nuit dans la région du Liptako. L'insécurité galopante conduit l'Ély-

sée à réunir en urgence ses homologues africains du G5 Sahel à Pau le 13 janvier 2020. Dans la foulée, Emmanuel Macron renforce, une nouvelle fois, les opérations militaires, principalement dans la région des « trois frontières ». Les frappes aériennes et les raids nocturnes des soldats de Barkhane et du COS se multiplient durant tout le premier semestre 2020 et se poursuivent durant l'été. Bilan : au moins 600 djihadistes éliminés. Et quelques « scalps » de renom en plus, avec la mort, début juin, d'Abdelmalek Droukdel, influent émir algérien d'al-Qaida au Maghreb islamique, tué à l'est de Tessalit.

DRONES ARMÉS

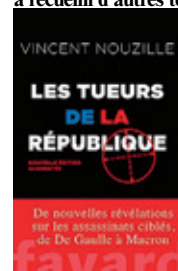
Pour mener ces opérations ciblées, les états-majors utilisent, depuis quelques mois, des drones armés Reaper, à l'instar des Américains. Sous Hollande, leur armement avait été refusé, pour des raisons éthiques. En septembre 2017, Emmanuel Macron a donné son feu vert pour que les Reaper puissent être, à l'avenir, dotés de bombes et de missiles. « C'est une arme efficace et complémentaire, utilisée comme le sont les chasseurs et les hélicoptères de combat », plaide un officier supérieur. Le 21 décembre 2019, le premier Reaper armé français a tué sept djihadistes dans la région de Mopti, au Mali. Depuis, il ne se passe quasiment guère de semaines sans que les Reaper frappent des cibles au Sahel. Avec ces engins de guerre presque invisibles, Emmanuel Macron dispose d'un permis de tuer sans commune mesure avec celui de ces prédécesseurs. Il s'en sert sans aucun état d'âme. ■

Vincent Nouzille

Les Tueurs de la République

Dans sa première édition, publiée en janvier 2015, le livre-enquête de Vincent Nouzille levait le voile sur des assassinats ciblés et d'autres opérations spéciales menées par la France depuis 1958.

Dans une nouvelle édition actualisée, l'auteur a recueilli d'autres témoignages et des documents



inédits, prolongeant l'enquête sur François Hollande et Emmanuel Macron. Parution le 30 septembre 2020, Éditions Fayard, 560 p., 22,50 €.

En exclusivité LES RÉVÉLATIONS DU GÉNÉRAL GOMART

Pour la première fois, un de leurs anciens patrons raconte la vraie vie de ces unités militaires d'élite engagées en Afghanistan, en Libye ou au Mali. Et il lance un pavé dans la mare en contestant à la DGSE sa légitimité dans les opérations spéciales.

Par Charles Jaigu

Cette fois-ci, c'est un homme du sérail qui raconte. Un général quatre étoiles, parti dans le privé en 2017, après avoir été commandant des opérations spéciales puis directeur du renseignement militaire. Son livre, dont *Le Figaro Magazine* publie en exclusivité de larges extraits, décrit pour la première fois de l'intérieur les tensions entre les deux grands services chargés des opérations spéciales au nom de la France à l'étranger. D'un côté, les 4 000 militaires encadrés par le Commandement des opérations spéciales de l'armée (COS) et, de l'autre, le Service Action (SA), 1 000 soldats de l'armée de terre qui ne répondent qu'aux ordres de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE).

LA GRANDE MUETTE, C'EST FINI

Christophe Gomart a un air de bon père de famille, et seule une certaine densité physique dénote l'ancien para. On le disait destiné aux plus hautes fonctions – auprès du président Emmanuel Macron, ou à l'état-major des armées. Cela ne s'est pas fait et certains, notamment à la DGSE, suggèrent que ce livre est le reflet d'une amertume. Cela paraît injuste. « *Je veux depuis longtemps mettre à l'honneur les forces spéciales dont les mérites sont trop mal connus* », nous répond Christophe Gomart qui a été à leur tête de 2011 à 2013. S'agit-il là d'une rupture avec le devoir de réserve imposé par la grande muette ? « *Le temps est loin où Mac-Mahon disait : "Quand je vois le nom d'un officier sur un livre, je le raye du tableau d'avancement"* », nous confie l'ancien chef d'état-major des armées, le général Henri Bentégeat, qui y voit « *une bonne manière d'insérer l'armée au sein de la société, tant que cela ne compromet pas des actions en préparation* ».

La coopération entre le COS et ses

« *cousins* » du Service Action de la DGSE n'est pas toujours facile. Les espions de la « *Piscine* » restent en effet les héritiers lointains du BCRA créé à Londres pendant la Seconde Guerre mondiale, et cette aura leur assure la première place au cœur du système de décision de l'État profond. Aujourd'hui, elle est forte de près de 7 000 salariés. Christophe Gomart, qui est un pur produit de l'armée, les regarde avec admiration et agacement. Car il fut un temps où ce service était commandé par un militaire – jusqu'à la parution d'une tribune de plusieurs généraux critiquant ouvertement François Mitterrand avant la présidentielle de 1988. « *Enreprésailles, il retira la direction de la DGSE aux militaires* », rappelle Jean Guisnel, journaliste et auteur de nombreux ouvrages sur le sujet, qui a coécrit le livre. Dans celui-ci Christophe Gomart raconte son parcours d'officier d'élite ayant participé à un nombre impressionnant d'opérations extérieures.

« Je veux depuis longtemps mettre à l'honneur les forces spéciales »

Mais il affirme surtout que la séparation étanche entre ses services et ceux de la DGSE qui sont aussi spécialisés dans les opérations spéciales n'a plus de sens. À ses yeux, l'argument avancé de la clandestinité totale des uns – le Service Action – opposée à la plus grande visibilité des autres dont les opérations sont théoriquement toujours « *revendicables* » par la France – les forces spéciales du COS – est un sophisme bon pour les diplomates. Il le dit sans mâcher ses mots, en militaire, en affectif, mais aussi en stratège. Son modèle est celui des SAS britanniques, qui sont entièrement sous l'om-

brée des militaires. Il s'indigne que cela ne soit pas aussi le cas en France.

"PAS DE SOLUTION OPTIMALE"

Pourtant, le dédoublement existe ailleurs, en Israël par exemple, ou aux États-Unis, même si les 43 000 hommes qui interviennent dans les opérations spéciales sont sous le commandement militaire, ce qui ne laisse pas beaucoup de place pour un bras armé de la CIA. « *Il peut y avoir pour les agents de la DGSE des modes de pénétration sur des terrains "non permissifs" qui requièrent des qualités physiques* », objecte Arnaud Danjean, aujourd'hui député européen, et ex-DGSE. Ce que ne conteste pas Gomart, qui plaide pour le maintien du Centre parachutiste d'entraînement spécialisé dans le périmètre de la DGSE. En revanche, il s'acharne à réclamer la réaffectation du petit millier de soldats d'élite (pilotes, parachutistes, nageurs de combat...) auprès du COS. « *Il est vrai que la coordination de deux chaînes de commandement pose un problème, mais il n'existe pas de solution optimale* », estime de son côté le général Bentégeat. Il est vrai aussi que les forces spéciales du COS sont un corps d'élite encore jeune, créé en 1992, après les déconvenues de la première guerre d'Irak. Depuis, les commandos militaires ont grandi, se sont déployés en Afghanistan, puis en Libye. Le général Gomart estime que les procédures qui sont mises en place chez les militaires aident à éviter les prises de risques inutiles. Le passage du livre qui mécontentera le plus concerne l'entraînement des agents du SA qui engendrerait trop d'accidents. « *Ils se croient seuls au monde, ils ne sont pas suffisamment supervisés* », nous dit le général à la retraite. Contactée par *Le Figaro Magazine*, la DGSE n'a pas voulu commenter officiellement les critiques formulées par le général Gomart. Mais il n'est pas faux de dire qu'elle est très contrariée. ■



Soldats des forces spéciales au Mali.

Extraits

“LE RAPPORT DE FORCE ENTRE LES FORCES SPÉCIALES ET LA DGSE EST DISPROPORTIONNÉ”

Voici les extraits exclusifs du témoignage du général Gomart, «Soldat de l'ombre».

NOS COUSINS DE LA DGSE

Le Service Action (SA) est une unité clandestine qui comprend plusieurs composantes et se trouve employée par la DGSE tout en dépendant de l'état-major de l'armée de terre qui affecte le personnel, le paye et l'équipe. Par principe, ses actions ne sont pas attribuables (aucune d'entre elles ne peut désigner la France) et sont non revendicables. C'est-à-dire que la France, qui a décidé ces opérations, ne les endosse pas, ni ne reconnaît les avoir conduites.

Concrètement donc, en Libye, le SA portait une tenue civile. Sauf que dans ce cas précis, le COS s'est vu contraint

de demander à chacun de ses membres de laisser son uniforme au vestiaire, à la demande des Libyens eux-mêmes qui, nous l'avons vu, refusent mordicus de reconnaître la présence de troupes étrangères à leurs côtés. De ce fait, les uniformes étrangers étaient proscrits. Nos personnels sont donc partis dans une tenue qui ressemble à un équipement de randonneur. On l'achète dans le commerce, en version couleur sable, avec des chemises amples, des pantalons à poches plaquées, tenues assez souples, pratiques et efficaces, ainsi que des chaussures adaptées.

Cette question du port de l'uniforme, ou pas, n'a, de mon point de vue, plus

lieu d'être. La tenue doit être adaptée à l'environnement afin de ne pas être vu ou reconnu pour ce que l'on est. Sinon, il n'y a plus de discrétion. Ce qui compte, c'est la « revendicabilité », ou non, de l'action. Si celle-ci est reconnue en cas de découverte de l'opération, elle n'est pas clandestine, même si sa réalisation est discrète. Si l'action n'est pas revendiquée même en cas d'échec, alors elle est clandestine. Ce cas de figure n'arrive plus jamais, car aujourd'hui tout se sait très vite, en particulier via les réseaux sociaux diffusant les images prises par les smartphones. La limite entre action clandestine et action discrète est de ce fait

devenue très ténue, voire inexistante. À telle enseigne que le gouvernement français n'annonce jamais l'envoi de ses forces spéciales dans une opération, pas plus qu'il ne le fait pour le SA, bien sûr. Un jour, sans doute, l'histoire de la présence du SA en Libye sera écrite dans son intégralité.

Elle s'est en tout cas trouvée brutalement mise au jour lorsqu'un drame s'est produit, le 17 juillet 2016. Ce jour-là, un hélicoptère MI-35 de l'ANL décolle de l'aéroport de Benina, où se trouvent à la fois des hommes du COS et des compatriotes appartenant au Service Action. Selon ce que l'on m'a rapporté de ce drame, cet appareil menait une action offensive directe lorsqu'un missile antiaérien a été tiré en riposte contre lui, par les milices pro-Daech. À bord de l'appareil, qui se crashe immédiatement, tous les membres de l'équipage sont tués, dont trois sous-officiers du CPIS, l'une des unités du SA. Leurs corps ont été exhibés de manière inhumaine et barbare.

Leur détachement prétendait auprès de ses interlocuteurs libyens faire partie des forces spéciales. Ils portaient un uniforme alors même que les hommes du COS se trouvaient en tenue civile. Et lorsque l'on parle des forces spéciales françaises, on évoque le Commandement des opérations spéciales. Certains médias ont brièvement, mais imprudemment, avancé cette thèse. Pas par hasard : les équipements portés par les défunts pouvaient le laisser penser. Dans les faits, il arrive à la DGSE d'utiliser sans la moindre autorisation une soi-disant appartenance au COS comme une couverture. Nos homologues étrangers, tout comme les forces que nous appuyons, s'y perdent, car ils ne comprennent plus qui est qui et qui fait quoi.

Bien qu'elle le démente, la DGSE utilise bel et bien cette couverture. Ses avions vont même jusqu'à utiliser sans vergogne les immatriculations de ceux du COS. Cela crée un mélange des genres qui n'est bon ni pour les uns ni pour les autres : le flou, c'est toxique. D'autant que dans la majorité des cas, les détachements du COS sont envoyés en mission sans être avertis de la présence éventuelle d'hommes du SA.



20 juillet 2016.
Des Libyens examinent les restes de l'hélicoptère.

La DGSE, quant à elle, exige de savoir où se trouvent les hommes du COS. Et obtient systématiquement satisfaction. Mais pourquoi donc ? Elle peut même placer un officier de liaison aux côtés des forces spéciales, comme ce fut le cas en Syrie lors du premier déploiement du COS à proximité de Manbij. L'inverse ne s'est jamais produit. Le rapport de force entre les forces spéciales et la DGSE est si disproportionné, l'autonomie de cette dernière dans l'appareil d'État est telle que les protestations sont vaines. Le tragique épisode de la mort de trois soldats français du SA en Libye sera l'occasion, non souhaitée, pour la France de reconnaître une première fois sa présence clandestine dans le pays. Le gouvernement d'union nationale présidé par Fayez el-Sarraj fera alors part de son mécontentement, au point d'évoquer une violation de son territoire.

L'AFFAIRE DENIS ALLEX

[Le 11 janvier 2013, la DGSE tente de libérer l'un de ses agents en Somalie. L'opération échoue et Denis Alex est exécuté] Lorsque je prends le commandement du COS à l'été 2011, celui-ci n'est pas du tout impliqué dans l'affaire Denis Alex, cet agent de la DGSE enlevé à Mogadiscio (Somalie) le 14 juillet 2009. Bien sûr, tout le monde sait qu'il s'agit d'un soldat français aux mains d'un adversaire

“La DGSE utilise sans autorisation une soi-disant appartenance au COS”

atroce, les shebab somaliens. À ce stade, elle ne concerne encore que la seule DGSE, tout occupée à retrouver sa geôle. Nous nous doutons bien que des initiatives sont déjà à l'étude pour tenter de le libérer. Logiquement, la DGSE aurait pu mettre en œuvre sa spécificité : agir en civil, pour s'infiltrer en faisant passer ses agents pour ce qu'ils ne sont pas. J'admets cependant que quand on est blanc de peau dans un pays comme la Somalie, c'est compliqué.

Dès lors que l'on monte une opération avec un groupe d'assaut, ça devient une opération militaire. Le COS est fait pour ça. Une opération clandestine, c'est autre chose : trois ou quatre personnes subtiles et rusées, au grand maximum. Présentant qu'on s'oriente vers une action de vive force, je fais alors valoir au chef du SA de l'époque, le colonel Raphaël, qu'il faudra dans ce cas concevoir une opération militaire lourde, impliquant à tout le moins un appui puissant du COS. J'ajoute que dans mon esprit, cet appui ne sera pas compté. Ce dont il aura besoin, nous le fournirons, hommes, matériel et savoir-faire. Ce professionnel compétent, que je connaissais bien par ailleurs et qui a fait toute sa carrière au SA, affiche un point de vue différent. [...] Mes raisonnements ne convaincront pas ceux qui auraient dû l'être, persuadés par un ultime argument du directeur de la DGSE : le SA se devait de conduire l'assaut et la récupération de l'otage à sa façon, car Denis Alex était issu de leurs rangs, frère d'armes dont il leur revenait d'assurer le sauvetage. Édouard Guillaud m'avait d'ailleurs expliqué que je devais le

“Dans la tentative de sauvetage de Denis Alex, nous aurions pu faire les choses autrement, en mettant toutes les chances de notre côté”

comprendre : « *C'est leur type, Christophe, et ils veulent y aller eux-mêmes, c'est compréhensible.* » Je lui explique mon désaccord, que nous ne jouons pas dans un film américain, où le gars se rengage parce qu'il veut aller sauver son copain. Dans ce cas, on devient totalement subjectif, on pénètre le terrain du sentiment, au lieu de rester neutre, froid et objectif. [...]

On m'objectera, je le sais, que je ne devrais pas remuer le couteau dans la plaie. Que je ne serais pas fondé à revenir sur un épisode malheureux, que personne n'a le droit de critiquer ce qui a été fait. On pourrait aussi me dire que le linge sale ne se lave qu'en famille ! Je suis très net sur ce point : je ne porte pas, loin de moi cette idée, une appréciation négative sur ce que d'autres ont décidé. Nul ne l'ignore : les hommes du Service Action se sont battus comme des princes, faisant preuve d'un courage exemplaire, certains le payant de leur vie.

Ce que prétend néanmoins l'officier français que je suis, pas totalement dénué d'expérience opérationnelle, c'est que nous avons à nouveau assisté à un mélange des genres. Il doit être mis à plat, décortiqué pour que cette erreur ne se reproduise pas et qu'on puisse bien se répartir les rôles, chacun agissant avec ses moyens et ses compétences, dans la cour qui est la sienne, pour une meilleure efficacité. Je ne dis évidemment pas que le COS aurait à tout coup réussi cette mission si elle lui

avait été confiée. Ce qui ne m'interdit pas de penser que nous aurions pu faire autrement, en mettant plus de chances de notre côté. [...]

Après chaque opération, il convient donc de procéder, la tête bien rafraîchie, à ce qu'on appelle un retour d'expérience (Retex). Je ne connais pas celui que la DGSE n'aura pas manqué de rédiger. J'observe néanmoins que tous les atouts n'avaient pas été réunis. Premier point : l'infiltration entre le poser des hélicoptères Caracal et la prison de Denis Alex s'est révélée plus longue et difficile que prévu. Le renseignement n'était pas aussi complet que souhaité, la nuit noire et sans lune qui avait été choisie était en réalité très éclairée, avec des feux de camp partout. Il ne devait y avoir personne sur l'itinéraire de l'infiltration. En fait, les « clandestins » croisent une personne qu'ils tuent.

On ne se trouve déjà plus dans l'univers de l'action clandestine, mais dans celui d'une opération spéciale, avec des appuis importants fournis essentiellement par les forces armées américaines et par la Marine nationale française. Je regrette vivement qu'il n'y ait eu aucun Retex commun entre le Service Action et le COS. Il aurait justement permis de s'enrichir les uns des autres, de nos compétences communes, de nos différences aussi. Ce que je crois comprendre, c'est que le SA lui-même a tiré la conclusion que des opérations de ce type ne sont pas à sa dimension. Je partage depuis longtemps ce point de vue,

nous avons besoin d'une capacité d'action clandestine, formée d'individus aux compétences exceptionnelles. Dans ce cas, on a confondu les registres. Le Service Action n'était ni formaté, ni organisé, ni équipé, ni assez aguerris pour engager en solo une telle opération.

ACCIDENTS À L'ENTRAÎNEMENT

Le nombre d'accidents mortels à l'entraînement (*du Service Action de la DGSE, NDLR*) y est inacceptable et amène à se poser des questions. Il est anormal de perdre des hommes à l'exercice. La formation est telle que l'on habitue les gens à être toujours en dehors des clous et de la réglementation. Ce qui est nécessaire lors des missions. Mais il y a une différence entre une mission réelle et une formation. Perdre un agent en mission est déjà très dur, malgré une conscience aiguë des risques encourus, mais à l'instruction des mesures de sécurité sont vitales, au sens propre du terme. La vie n'a pas de prix, que l'on soit agent dans un service ou simple quidam.

Les incidents à l'étranger, toujours à l'entraînement, avec des conséquences diplomatiques qui ne sont jamais neutres, incitent également à la réforme. Nicolas Le Nen à la tête du Service Action de 2014 à 2018 a donc cherché à transformer son service, sans être toujours bien compris en interne, mais avec l'appui de Bernard Bajolet. Celui-ci, quand il était coordonnateur du renseignement, poussait déjà à une remise en cause profonde de l'organisation, des méthodes du SA. Il se trouvait en cela en phase avec le général Jean-Louis Georgelin, qui répétait, prêtant la formule à Jacques Chirac : « *Avec la DGSE, le coefficient de foirage est élevé !* » ■

Extraits choisis par Charles Jaïgu



SOLDAT DE L'OMBRE. Au cœur des forces spéciales, du général Christophe Gomart, avec Jean Guisnel, Tallandier, 380 p., 19,90 €.

